

## PROCEDURE ADHESION - SAISON 2022 / 2023



L'adhésion est dématérialisée sur le site YAPLA.

Elle s'effectue en 2 phases :

- Devenez membre de notre club et payer votre adhésion via le lien : <https://bmx-SP-VDG.s2.yapla.com/fr/espace-membres>
- Payer votre licence pour la saison 2023 via le lien <https://bmx-SP-VDG.s2.yapla.com/fr/event-30343> (voir paragraphe plus bas)

Vous y retrouverez les différentes adhésions possibles ainsi que la fiche pilote nous permettant de vous enregistrer au club.

### Quelle (s) adhésion(s) prendre ?

- Se reporter au listing des groupes, globalement il y a 3 groupes au niveau des adhésions :
  - Baby-Drago / Cruiser
  - Loisirs
  - Compétiteurs
- Nous pratiquons le ½ tarif pour l'ensemble des filles, ainsi **il est impératif de prendre l'adhésion fille sur l'adhésion la moins élevée**. En cas de fratrie, prendre celle de votre ou vos garçon(s) en 1<sup>er</sup> puis celle de votre ou vos fille(s). Un contrôle sera effectué avant validation définitive de votre inscription.
- Le paiement de la tombola étant par famille, le paiement se fait sur la 1<sup>ère</sup> adhésion  
→ Transmettez-nous une enveloppe timbrée avec votre nom et adresse avant fin septembre, elle servira à vous envoyer le carnet en temps voulu. Vous pouvez la déposer dans la boîte aux lettres de la cabane en haut de la piste ou dans celle de Patricia BERAUD (voir adresse sur le doc « Envoi postal »).

**ATTENTION** : il faut une adresse mail par adhérent. Pensez à en créer une si besoin.

### Comment régler mon adhésion ?

L'adhésion se fait obligatoirement en ligne sur le site YAPLA.

Particularités : vous souhaitez régler par chèques vacances et/ou coupons sport ou vous avez le pass sport ou pass région :

- Inscrivez-vous sur Yapla et régler votre adhésion en ligne
- Transmettez à Patricia BERAUD l'annexe « Envoi postal » dûment complété avec les différents éléments demandés + un RIB, soit par voie postale, soit directement dans sa boîte aux lettres
- Le remboursement vous sera fait par virement bancaire et vous en serez averti par mail.

### Paiement sur YAPLA :

Le paiement se fait via votre carte bancaire et est sécurisé (site géré par le Crédit Agricole).

Vous avez le choix entre un paiement en 1 ou 3 fois par prélèvement automatique mensuel (cocher bien la case si paiement en 3 fois).

Avant le paiement final, merci de vérifier si vous souhaitez faire un don à la plateforme ou non. Si vous souhaitez le faire, vous pouvez mettre la somme désirée. Dans le cas contraire, pensez à cocher la case « Je ne souhaite pas laisser de pourboire ».

## Récapitulatif du paiement

Baby - Drago - FILLES 97,50 €

Pourboire suggéré 7,60 €

[Pourquoi votre soutien compte](#) [Modifier](#)

### Votre don permet à Yapla de soutenir plus d'associations

Votre soutien compte ! C'est grâce à votre pourboire que l'équipe Yapla peut continuer à proposer un outil gratuit pour les associations, tout en travaillant à l'améliorer.

#### Modifier votre don



7.6 €



Je ne souhaite pas laisser de pourboire

Annuler

Appliquer

### Paiement de la licence :

Les tarifs des licences pour la saison 2022 / 2023 viennent d'être communiqués par la FFC.

Pour souscrire à votre nouvelle licence, merci de suivre la procédure dans le dossier inscription sur le site.

De ce fait, le paiement des licences se fera séparément des adhésions via ce lien : <https://bmx-SP-VDG.s2.yapla.com/fr/event-30343>

Le protocole de paiement sera le même que pour les adhésions.

**ATTENTION** : date d'ouverture de votre portail FFC pour le renouvellement en ligne de votre licence :

- 01/01/2022 : pour les pilotes jusque 17 ans
- 01/10/2022 : pour les pilotes > 18 ans

Mais ça n'empêche pas de régler votre licence dès aujourd'hui.

**RAPPEL** : sans licence validée par le club au 31/12/2022, il vous sera interdit de rouler à compter du 01/01/2023 pour des raisons de sécurité.

### Attestation / facture pour employeur :

Lors de votre adhésion, si vous souhaitez recevoir une attestation / facture à fournir à votre employeur, pensez à la demander en cochant la case correspondante. Elle vous sera envoyée par mail après paiement complet de l'adhésion au club (adhésion + licence).

Si vous avez une attestation spécifique à votre employeur (CGOS ou autres), merci de l'envoyer par courrier ou de la déposer dans la boîte aux lettres de Patricia BERAUD, elle sera complétée et retournée par mail.